

Assemblée OFFT-CSFP : brèves N° 8/09

Le 6 novembre 2009, l'assemblée OFFT-CSFP a abordé les thèmes suivants et pris les décisions qui s'y rapportent:

N°	Thème	Résultat / décision
1	Élection du vice-président de la CSFP	Sur proposition du comité, l'assemblée a élu par acclamation Theo Ninck BE en qualité de vice-président de la CSFP.
2	Projet qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles	M. Franz Wyniger, chef de projet, a informé l'assemblée sur le mandat et l'organisation du projet qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles. Il transmettra à l'IFFP la demande des chefs d'office de recevoir une analyse détaillée par canton et par école des informations obtenues lors de l'enquête.
3	La formation professionnelle dans le domaine de la santé	M. Urs Sieber, secrétaire général de l'OdASanté, a présenté les chances et risques de la formation professionnelle dans le domaine de la santé. Il a centré sa présentation sur les problèmes liés au manque d'effectifs et à l'introduction d'une formation initiale en deux ans.
4	Points forts de l'actualité de la formation professionnelle du point de vue de l'OFFT	Mme Ursula Renold, directrice de l'OFFT, et M. Hugo Barmettler, nouveau vice-directeur, ont présenté l'évolution et les projets du point de vue de l'OFFT. Ils ont notamment parlé de la Loi sur la formation continue, du pilotage de la formation, de la formation professionnelle supérieure et des problèmes liés à la mise en œuvre de la LFPr.
5	Projet Avenir des écoles de commerce	M. Stéphane Dayer, membre de la direction du projet Avenir des écoles de commerce, a présenté le projet ainsi que les questions encore à régler.
6	Financement de la formation professionnelle	L'assemblée a pris connaissance des coûts des CIE pour les pouvoirs publics en 2008. Elle a approuvé la liste des forfaits 2010 pour les cours interentreprises (10 voix contre 1; 5 abstentions) ainsi que les nouveaux principes proposés par la commission Finances de la CSFP pour simplifier la procédure CIE (11 voix contre 1; 4 abstentions).
7	Surveillance des écoles supérieures par les cantons	L'assemblée a approuvé à l'unanimité la procédure et le formulaire permettant aux cantons d'assurer la surveillance des écoles supérieures reconnues par la Confédération en application de la LFPr.

8	Edudoc	L'assemblée a pris connaissance du Serveur suisse de documents pour l'éducation et la formation www.edudoc.ch . Ce serveur permet de mener des recherches de documents relatifs à la formation professionnelle et de les focaliser sur des centres d'intérêts, par exemple les lois cantonales, le case management, la validation des acquis ou d'autres thèmes.
9	Informations	<p>L'assemblée a été suivie par la remise des premiers brevets fédéraux de spécialiste en formation professionnelle. Les documents relatifs à ce brevet (profil professionnel, règlement et directives) peuvent être consultés sur le site de la CSFP.</p> <p>La prochaine séance du comité aura lieu le 25 novembre 2009. La séance de réflexion des 9 et 10 décembre à Lucerne sera exclusivement consacrée à l'analyse des activités passées et futures de la CSFP.</p>

Toutes les présentations faites lors de l'assemblée peuvent être téléchargées sur intranet ou demandées au secrétariat de la CSFP.

10 novembre 2009

Pour le comité de la CSFP:



Jean-Daniel Zufferey, secrétaire général